

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

ACQUISITION DE TERRAINS STRATÉGIQUES

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à acquérir différents milieux naturels tels que des terrains situés en bordure de rivières ainsi que des terrains à des fins de protection des prises d'eau potable.

Ces acquisitions contribueront d'une part, à assurer une meilleure protection des espaces verts du territoire et, d'autre part, à protéger les sources d'alimentation en eau potable de la ville qui sont ou qui pourraient être menacés.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le coût d'acquisition des immeubles visés à l'article 1 s'élève à la somme de 500 000 \$.

TOTAL : 500 000 \$

Annexe préparée le 9 février 2010 par :

Michel Légaré, ing., directeur
Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture
Service de l'environnement